

-----  
ARRETE DU MAIRE

ARRETE n°138

**Objet :** réglementation de la circulation et du stationnement sur la VC N°1 dite route du Front de Neige - Concerts du Lounge Music Festival par le Service des Animations de l'Office de Tourisme.

**LE MAIRE DE LA COMMUNE DE LES GETS, HAUTE-SAVOIE,**

**VU** le Code de la Route et notamment les articles R.411-5, R.411-7, R.411-8 et R.411-25 à R.411-28 ;

**VU** le Code Général des Collectivités Territoriales notamment ses articles L2212-1, L2212-2 et L2213-1 ;

**VU** l'instruction interministérielle sur la signalisation routière du 22 octobre 1963 - 8<sup>ème</sup> partie- sur la signalisation temporaire ;

**VU** le tableau de classement des voies communales approuvé le 08/11/1996 ;

**VU** la demande faite le 25 juillet 2022 par le Service Animations de l'Office de Tourisme ;

**CONSIDERANT** qu'il y a lieu de réglementer le stationnement et la circulation de tous les véhicules dans un but de sécurité publique dans le cadre de l'organisation des Concerts du Lounge Music Festival et feux d'artifices par le Service Animations de l'Office de Tourisme ;

**ARRETE**

**ARTICLE 1er :** la circulation sera règlementée les 5 et 6 août 2022 de 20h00 à 00h00 comme suit :

**ARTICLE 2 :** la circulation sera interdit du parking souterrain du TS des Chavannes (véhicule bélier) jusqu'à l'intersection avec le Chemin de Carry (Chalet 1839) situé au n°21 de la VC N°1 dite route du Front de Neige.

**ARTICLE 3 :** Le stationnement sera interdit de chaque côté de la VC N°1 dite route du Front de Neige.

**ARTICLE 4 :** la signalisation conforme aux dispositions de l'instruction interministérielle sera mise en place par les Services Techniques et le service animations de l'Office de Tourisme.

**ARTICLE 5 :**

- Monsieur le Directeur des Services Techniques.
- Monsieur le Responsable du Centre Technique Municipal
- La Police Municipale
- Le Service Animations

sont chargés de l'exécution du présent arrêté dont ampliation sera transmise à Monsieur le Chef de corps des Sapeurs-Pompiers et le Groupement Chablais Prévisions - 1 Rue du Bois de Thue - 74200 THONON LES BAINS.

FAIT A LES GETS, le 27 juillet 2022

**LE MAIRE DES GETS,**

**Henri ANTHONIOZ**

